



**Communiqué touchant l'intégration de la nouvelle
Classification des maladies et affections parodontales et péri-implantaires
de l'AAP publiée en juin 2018**

De: Sylvie Martel, HD sylvie@ndhcb.ca Aviseure en hygiène dentaire au BNCHD

30 octobre 2018

Suite à la publication en juin 2018 de la nouvelle classification des maladies et affections parodontales et péri-implantaires de l'Académie américaine de parodontologie (AAP), le BNCHD a reçu plusieurs questions demandant si des modifications seraient apportées aux questions de l'examen de certification nationale en hygiène dentaire.

La réponse est OUI. Cette nouvelle classification des maladies et affections parodontales et péri-implantaires comprend de nombreux changements par rapport à la Classification des maladies parodontales de 1999 qui était, jusqu'à aujourd'hui, la norme de pratique utilisée pour diagnostiquer et classer les maladies parodontales. Les nombreuses modifications apportées à cette nouvelle classification reposent sur une revue approfondie de la littérature touchant les différents types de maladies et affections parodontales et péri-implantaires. Cette nouvelle classification présente un modèle novateur d'identification et de diagnostic des maladies parodontales, qui introduit un système multidimensionnel de stades et de grades, similaire aux modèles retrouvés en médecine.

La nouvelle classification des maladies et affections parodontales et péri-implantaires de 2018 de l'AAP sera intégrée à l'examen de la certification nationale en hygiène dentaire du mois de mai 2020.

Ce délai laisse suffisamment de temps aux dirigeants de programmes en hygiène dentaire canadiens pour examiner la documentation relative à la nouvelle classification, incorporer l'information dans leur programme d'études non seulement en théorie, mais également avec les soins dispensés directement aux clients.

Vous trouverez ci-joint le lien vers le document de synthèse produit suite à l'atelier mondial de 2017 intitulé : *A new classification scheme for periodontal and peri-implant diseases and conditions – Introduction and key changes from the 1999 classification* by Caton et al, 2018. Link: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/jcpe.12935>. Si vous ne l'avez pas déjà fait, téléchargez le fichier pdf issu du lien ci-dessus. Dans le document, vous verrez qu'il y a 22 hyperliens à d'autres documents d'accompagnement qui sont des rapports de consensus ou des documents de synthèse fournissant une explication détaillée de la raison d'être, des critères et de l'interprétation de la nouvelle classification proposée. Voici un lien vers un résumé de tous les documents justificatifs sans les hyperliens pour votre information: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/jcpe.12933>.

Ayant récemment assisté au symposium sur l'hygiène dentaire organisé par le AAP à Vancouver, au cours duquel certains auteurs de la nouvelle classification ont présenté un aperçu des modifications apportées à la classification de 1999, il était clair que toutes les parties concernées travaillent à l'intégration de cette nouvelle classification, une nouvelle norme pour le diagnostic des maladies parodontales. Les organisations représentant les programmes de dentisterie, de parodontologie et d'hygiène dentaire aux États-Unis et au Canada ont rapportées que l'intégration de cette nouvelle classification à leur programme d'études se faisait immédiatement. De plus, les organisations responsables des programmes de certification intégreront également cette nouvelle classification dans leurs mécanismes d'évaluation à compter de mai 2020. En d'autres mots, le Bureau de certification nationale en hygiène dentaire du Canada et des États-Unis vont tester les candidats utilisant cette nouvelle classification dès mai 2020.

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à entrer en contact avec moi.